

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien. Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous

Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 3 jours, consultez un médecin.

SPORTÉNINE®, comprimé à croquer COMPOSITION

Les substances actives sont:

Arnica montana 9 CH.......6,67 mg Sarcolacticum acidum 3 CH......6,67 mg Zincum oxydatum 3 CH......6,67 mg Pour un comprimé à croquer

Les autres composants sont : Glucose monohydraté, lactose

Glucose monohydrate, lactose monohydraté, stéarate de magnésium, acide citrique monohydraté, arôme naturel citron.

Titulaire et exploitant : BOIRON SA

20 rue de la Libération 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon - France

Fabricant : LABORATOIRES BOIRON

2 avenue de l'Ouest Lyonnais 69510 Messimy-France

1 - QU'EST CE QUE SPORTÉNINE®, comprimé à croquer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ?

Ce médicament se présente sous forme de comprimés à croquer en boîte de 22.

SPORTÉNINE®, comprimé à croquer est un médicament homéopathique traditionnellement utilisé en cas de crampes, courbatures, fatigue musculaire, lors d'efforts sportifs ou surmenage physique.

2 - QUELLES SONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE PRENDRE SPORTÉNINE®, comprimé à croquer ?

Ce médicament est contre-indiqué chez l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route lié à la forme pharmaceutique.

Ne pas prendre SPORTÉNINE®, comprimé à croquer en cas d'allergie à l'un des composants de ce médicament (voir composition).

Prendre des précautions particulières avec SPORTÉNINE®, comprimé à croquer :

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ce médicament contient 1,6 g de glucose par comprimé. Ceci doit

être pris en compte chez les patients souffrant de diabète sucré. Ce médicament peut être dangereux pour les dents.

Aliments et boissons :

Prendre les comprimés à distance des repas.

Grossesse et allaitement :

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notoire : Glucose, lactose.

Veuillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

3 - COMMENT PRENDRE SPORTÉNINE®, comprimé à croquer ?

SPORTÉNINE®, comprimé à croquer est d'autant plus efficace que vous l'accompagnez d'une bonne hygiène de vie et de mesures préventives. Ainsi les échauffements avant et les étirements arprès vos entraînements contribuent à une meilleure préparation et récupération.

- Avant l'effort musculaire :

- 1 comprimé à croquer la veille ou juste avant l'épreuve.
- Pendant l'effort musculaire :
- 1 comprimé à croquer toutes les heures.
- Après l'effort musculaire :
- 1 comprimé à croquer, à renouveler

toutes les heures jusqu'à amélioration. Ne pas dépasser 10 comprimés par jour. Voie orale.

Si vous avez pris plus de SPORTÉNINE°, comprimé à croquer que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre SPORTÉNINE°, comprimé à croquer :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

4 - QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, SPORTÉNINE®, comprimé à croquer est susceptible d'avoir des effets indésirables.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5 - COMMENT CONSERVER SPORTÉNINE®

comprimé à croquer ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Pas de précaution particulière de conservation.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est Janvier 2005.



Les laboratoires Boiron participent à CYCLAMED, association chargée de la collecte et de l'élimination des déchets issus de médicaments. Ils vous demandent en conséquence de rapporter à votre pharmacien l'emballage de ce médicament vide ou non. Le dispositif mis en place par Cyclamed ne concerne que la France métropolitaine.

